

Qui dit printemps, dit bientôt Pâques !

Le deuxième concours de dessin de Pâques est ouvert !

Les plus beaux dessins seront exposés en Mairie et récompensés.

Vos œuvres seront à rendre **avant le vendredi 3 avril** en Mairie ou au centre de loisirs.

Format A3 avec Nom, prénom, classe et école.

Laissez libre court à votre imagination et votre talent d'artiste : **décalquage interdit !**

